



© Anne-Béatrice Brunet

Hélène et Pierre Vareille proposent avec leur Fondation une approche rationnelle, professionnelle et réaliste de la philanthropie.

# Hélène VAREILLE

créatrice du programme

« *Un violon dans mon école* »

**Le 10 mars dernier a eu lieu la présentation du dispositif « Un violon dans mon école », dans lequel s'est engagée la Ville du Havre aux côtés de la Fondation Vareille et de l'Éducation nationale. Nous avons rencontré Hélène Vareille qui, avec son mari Pierre, est à l'origine du programme.**

## LH Océanes : Quels étaient vos objectifs en créant la Fondation Vareille ?

**H.V. :** Il s'agit d'un programme éducatif. Notre objectif initial était de mettre en place quelque chose qui ait un fort pouvoir d'amélioration de la capacité à apprendre et donc à réussir à l'école, à destination des enfants issus de milieux défavorisés. Nous sommes partis de recherches qui ont été faites sur ce sujet et montrent que, pour des enfants sans handicap ou difficulté particulière, la réussite est moindre pour ceux qui évoluent au sein des réseaux d'éducation prioritaire. Et, malheureusement, il semble que le retard accumulé au cours des premières années d'école tende à se répercuter sur l'ensemble de la scolarité, et de ce fait sur les chances de réussite professionnelle à l'âge adulte. Il était dès lors essentiel pour nous de cibler les enfants dès le plus jeune âge, afin de combler l'écart qui peut exister le plus tôt possible, et rétablir ainsi une certaine égalité des chances.

## LH Océanes : Pourquoi avoir choisi de centrer votre programme sur le violon ?

**H.V. :** Il se trouve que le violon, pour de multiples raisons, était l'instrument le plus adapté aux objectifs que nous nous étions fixés et à l'âge des enfants concernés par le programme. En effet, nous tenions absolument à cibler les enfants très jeunes, avant même qu'ils n'apprennent à lire ou à compter, car c'est entre 4 et 6 ans que se développent dans le cerveau la plupart des capacités cognitives et physiques structurantes. Le violon, par sa petite taille, est facile à transporter et

permet aux enfants de s'entraîner à la maison entre les cours. Ses quatre cordes sont facilement repérables par les élèves, notamment grâce à un système de code couleur qui permet d'appréhender l'instrument sans avoir besoin de connaissances en solfège ou en lecture de partition. Par ailleurs, c'est un instrument complexe, qui nécessite de nombreuses compétences qu'il est préférable de développer étant jeune, quand le cerveau est encore très plastique et réceptif : l'écoute, la concentration, la coordination et la précision, notamment. Enfin, le violon est un instrument sur lequel on perçoit très vite les premiers progrès, ce qui est très valorisant pour l'enfant, l'encourage à persévérer et développe son goût du travail.

## LH Océanes : Pourquoi faire venir la musique à l'école, au lieu d'orienter les élèves vers le conservatoire ?

**H.V. :** Tout simplement parce que c'est le système scolaire que l'on veut faire évoluer. Notre objectif avec ce programme, c'est avant tout de faire une expérimentation dans des conditions à la fois réelles et reproductibles, pour montrer que cela fonctionne et donner envie à l'Éducation nationale de poursuivre les efforts dans ce sens. Ainsi, en faisant en sorte que la discipline musicale ne soit pas proposée en option mais soit directement intégrée au programme et au temps scolaire, on fait comprendre aux élèves qu'il s'agit d'un apprentissage tout aussi fondamental que les autres, et cela fonctionne ! De façon générale, on constate que les élèves sont plus attentifs et plus concentrés, et ce même lorsqu'ils reviennent à d'autres disciplines. On

remarque aussi une meilleure cohérence de groupe et des capacités plus développées pour le travail en équipe.

## LH Océanes : Quelles sont les ambitions du programme pour l'avenir ?

**H.V. :** Nous avons mis en place trois études de mesures d'impact qui permettront d'apporter des preuves irréfutables de l'efficacité du dispositif : l'une pour étudier les différences d'évolution cognitive au niveau comportemental entre un groupe de violonistes et un groupe d'élèves non musiciens ; la seconde également comparative mais centrée cette fois sur de l'imagerie cérébrale pour comprendre ce qu'il se passe dans le cerveau des élèves ; la dernière pour apporter une évaluation économique des impacts sociétaux d'une telle politique publique. Car si l'école est essentielle pour l'individu, elle l'est également pour la société, et moins d'élèves en difficulté scolaire, ce sont de nombreux coûts évités pour la société dans les années qui suivent.

L'idée est donc de montrer qu'un projet comme celui-ci peut fonctionner à petite mais aussi à grande échelle, qu'en investissant au départ on peut ensuite éviter de nombreux coûts, et surtout qu'il permet de réduire les inégalités entre les individus. Le tout dans l'optique de faire adhérer l'Éducation nationale à cette idée, afin qu'elle la reprenne à son compte.

Propos recueillis par Lucile Duval ■